definity. ASSURANCE



GUIDE DE RÉSILIENCE FACE AUX FEUX DE FORÊT

Comprendre votre niveau de risque.

Introduction

Partout au Canada, la fréquence et la sévérité des événements liés aux changements climatiques augmentent, occasionnant chaque année un plus grand nombre de feux de forêt, de sécheresses, de vagues de chaleur extrêmes et d'inondations. La hausse des températures mondiales, la prolongation des saisons, le nombre croissant d'éclairs et les sécheresses aggravent tous les répercussions de la saison des feux de forêt. En moyenne, 8 000 feux brûlent près de 2,5 millions d'hectares chaque année à l'échelle du pays. La saison la plus désastreuse, en 2023, a été marquée par la destruction de 18,5 millions d'hectares de forêt entre mai et octobre.

Les conditions météorologiques extrêmes peuvent causer des dommages importants aux entreprises canadiennes, non seulement aux bâtiments, mais aussi aux activités, en raison des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, du déplacement de la main-d'œuvre ainsi que des risques pour la santé et la sécurité.

La mise en oeuvre de mesures de résilience aux feux de forêt est essentielle pour réduire le risque de dommages et de sinistres coûteux. Les mesures d'atténuation, de préparation, d'intervention et de reprise peuvent limiter les répercussions des feux de forêt. En prenant les mesures nécessaires avant, pendant et après un feu de forêt, vous pouvez transformer une catastrophe mettant en péril votre entreprise en une perturbation mineure.

Le saviez-vous?

Nos membres expérimentés du Service de contrôle des risques peuvent vous aider à déterminer le risque de feux de forêt qui s'applique à votre région et à cerner des mesures raisonnables pour limiter l'exposition aux feux de forêt et composer avec les risques. Offrant des stratégies éprouvées et les meilleures pratiques de l'industrie, notre Service de contrôle des risques peut vous aider à protéger votre entreprise et à minimiser le risque de dommages causés par des feux de forêt.

Communiquez avec un cabinet de courtage dès aujourd'hui pour vous assurer d'avoir la bonne couverture contre les feux de forêt pour votre entreprise.

Nous remercions tout particulièrement **l'Institut de prévention des sinistres catastrophiques**[1] et **Intelli-feu Canada**[2] pour la recherche et les conseils qui nous ont permis de créer cette ressource.

[1] iclr.org
[2] firesmartcanada.ca

Apprenez à connaître votre risque et préparez-vous

Sensibilisation aux feux de forêt

Les feux de forêt peuvent endommager les ressources naturelles, détruire des habitations et des entreprises, ainsi que menacer la santé et la sécurité du public et des pompiers et pompières qui protègent nos forêts et nos communautés. Les feux de forêt peuvent survenir à n'importe quelle période de l'année, mais ils sont plus susceptibles de se produire entre la fin du printemps et l'automne, lorsqu'il y a peu ou pas de précipitations et que les broussailles sèches, l'herbe et les arbres peuvent facilement s'enflammer. Les vents violents et les températures élevées contribuent également à la propagation rapide du feu.

Bien que certaines régions du pays soient plus à risque que d'autres, les feux de forêt peuvent survenir n'importe où au Canada et atteindre les régions sauvages éloignées, les parcs provinciaux, les cours arrière et même les entreprises. Comme la population quitte progressivement les agglomérations pour s'installer plus en campagne, le risque de propagation des feux de forêt dans les municipalité et les régions sauvages adjacentes est plus élevé. Les causes naturelles, comme la foudre, peuvent être à l'origine de ces catastrophes, mais la majorité de ces incendies sont causés accidentellement ou intentionnellement par l'humain. En effet, les cigarettes, les feux de camp et les feux extérieurs sont souvent les coupables.

La fumée des feux de forêt contient de minuscules particules qui peuvent facilement pénétrer dans les poumons et la circulation sanguine, causant des problèmes respiratoires et des problèmes cardiaques. En plus de polluer l'air, la fumée et les cendres peuvent contaminer les eaux de surface et augmenter le risque de cancer si elles contaminent l'eau potable d'une communauté.

Il est important de noter que les changements climatiques peuvent entraîner des conditions météorologiques qui occasionnent des feux de forêt dans des régions où ces catastrophes n'ont pas l'habitude de se produire. La hausse des températures et la prolongation des saisons continueront d'occasionner des feux de forêt dans de nouvelles régions, ce qui les rendra plus vulnérables à des récidives.

Plan d'urgence en cas de feu de forêt

- Assurez-vous que les plans de préparation et d'intervention en cas d'urgence sont prêts et qu'ils comprennent des procédures en cas de feux de forêt. Veillez à ce qu'ils soient toujours bien documentés, à jour et accessibles en cas d'urgence.
- Assurez-vous que toutes les personnes qui travaillent dans votre bâtiment aient suivi une formation sur les procédures à suivre en cas de feux de forêt. Passez la formation en revue chaque année et faites des exercices de pratique pour que tout le monde connaisse bien les voies d'évacuation.
- Facilitez le travail des services d'incendie locaux en indiquant clairement les entrées et les sources d'eau comme les bornes-fontaines, les réservoirs, les puits et les étangs.
- Allouez des fonds dédiés aux feux de forêt. Des membres désignés de l'équipe devraient également avoir accès à des cartes de crédit et à suffisamment de fonds pour mener à bien les activités d'urgence.
- Établissez des canaux de communication (p. ex., un système d'avis de masse ou un canal sur un média social) pour les locataires, les parties prenantes et la clientèle du bâtiment en cas de feux de forêt. Mettez régulièrement à jour les coordonnées des locataires et des parties prenantes.
- Déterminez un point de rassemblement loin du danger où vous pourrez poursuivre vos activités en cas de feux de forêt. Effectuez régulièrement des sauvegardes des données du système informatique pour permettre l'accès à distance.
- Mettez sur papier des procédures pour arrêter l'équipement qui pourrait être touché par des feux de forêt.
- Tenez à jour et passez régulièrement en revue les coordonnées des équipes de gestion du risque, d'experts ou d'expertes en sinistres et de votre cabinet de courtage.

Prévention et atténuation

Selon la vulnérabilité de leurs biens aux feux de forêt, les propriétaires d'entreprise devraient envisager d'apporter des mises à jour à leur bâtiment, de suivre les pratiques de sécurité et de créer une zone de réduction du feu pour minimiser le risque d'inflammation et de propagation.

Conception du bâtiment

- Protégez l'extérieur de votre bâtiment en installant des matériaux résistants au feu ou des matériaux incombustibles, comme des revêtements de toiture, des parements et des avant-toits. Les matériaux de classe A, comme le métal, le fibrociment et les bardeaux d'asphalte, sont idéaux pour la toiture. Envisagez d'installer un revêtement en métal, en stucco, en blocs de béton ou en brique. Selon l'épaisseur, ceux-ci pourraient protéger votre bâtiment pendant une heure.
- Installez des évents de toit avec des écrans résistants au feu et à la corrosion.
- Assurez-vous que les ouvertures extérieures, les fenêtres, les portes et les ouvertures vitrées ont une cote de résistance au feu de 20 minutes. Les moustiquaires installés sur les fenêtres mobiles doivent pouvoir être retirés.
- Installez des pare-étincelles sur les cheminées et les évents pour empêcher les étincelles et les tisons de pénétrer le bâtiment par ces ouvertures.
- Assurez-vous de bien entretenir les systèmes de protection contre le feu, d'effectuer des inspections semi-annuelles et annuelles, et d'effectuer les réparations nécessaires aux systèmes d'alarme contre l'incendie, aux gicleurs et aux extincteurs.

Zone de réduction du feu

- Créez une zone de réduction du feu et suivez les normes 80A de la *National Fire Protection Association* en maintenant une distance d'au moins 10 mètres (32 pieds) entre les bâtiments, véhicules, réservoirs de carburant et zones d'entreposage extérieures et les herbes hautes et boisées. Si les arbres sont majoritairement des conifères (comme le pin et le sapin), la distance à respecter est de 30 mètres (197 pieds).
- Taillez les arbres pour que les branches soient à au moins 2 mètres du sol (6 pieds) et retirez régulièrement les arbres morts et les branches tombées des espaces ouverts.
- Envisagez d'installer des matériaux d'aménagement paysager incombustibles comme la pierre, la roche, la brique ou les pavés en béton.
- Assurez-vous que les allées et les accès à la route sont bien entretenus, de taille adéquate et correctement nivelés.
- Entreposez les matériaux combustibles et inflammables dans des contenants approuvés à une distance appropriée des bâtiments, des clôtures et des véhicules.
- Entreposez les déchets dans des contenants résistants au feu munis de couvercles qui ferment bien.
- Créez une zone extérieure pour le tabagisme en lieu sûr (p. ex., sur un terrain pavé) pour empêcher les tisons de déclencher un incendie. Fournissez des contenants appropriés pour jeter les produits du tabac.
- Évitez d'allumer des feux à l'extérieur lorsque l'air est sec et durant la saison des feux de forêt.

Mesures à prendre avant un feu de forêt

Malgré le risque croissant, la mise en oeuvre de mesures de préparation vous aidera à atténuer et à prévenir la propagation du feu et ainsi limiter les dommages matériels, les pertes d'exploitation, les maladies et les blessures. Les propriétaires d'entreprise doivent travailler en étroite collaboration avec les services d'incendie locaux pour identifier des zones sécuritaires à l'intérieur des bâtiments et mettre en place un plan d'intervention en cas d'urgence.



Mesures à prendre pendant un feu de forêt

Durant un feu de forêt, il est essentiel de rester en sécurité, de veiller à la sécurité des membres de votre équipe sur les lieux et de suivre les procédures et les directives des autorités d'urgence locales

- Si vous devez évacuer, assurez-vous que tout le monde quitte les lieux immédiatement, y compris les membres de votre équipe, les locataires, la clientèle, les personnes en visite et les fournisseurs.
- Gardez les portes et fenêtres fermées, et fermez les entrées d'air afin de réduire votre exposition à la fumée et à la poussière.
- Surveillez les rapports sur la qualité de l'air dans votre région et suivez les précautions nécessaires s'il est sécuritaire de le faire.
- Suivez les procédures établies pour arrêter tout équipement qui pourrait être touché, y compris les génératrices de secours et les conduites de liquide inflammable à la source (à l'exception des dispositifs fixes de protection contre le feu). Ne remettez rien en marche tant qu'un électricien agréé ou une électricienne agréée n'a pas inspecté l'équipement pour évaluer les dommages.
- Si vous pouvez le faire de manière sécuritaire, couvrez les évents, fenêtres et autres ouvertures à l'aide de ruban à conduits et de panneaux de contreplaqué.
- Envisagez d'utiliser un arrosoir pour asperger votre toiture et votre bâtiment. Vérifiez auprès des autorités locales si des restrictions d'eau sont en vigueur.
- Fournissez des mises à jour aux personnes qui sont régulièrement sur les lieux, y compris des nouvelles par rapport à la sûreté des lieux.
- Une fois en sécurité, communiquez avec votre clientèle et vos fournisseurs pour les informer des interruptions possibles.
- Écoutez les reportages à la radio et dans les journaux locaux ou consultez les sites Web gouvernementaux pour connaître les mises à jour.

Des questions?

Communiquez avec un cabinet de courtage dès aujourd'hui pour vous assurer d'avoir la bonne couverture contre les inondations pour votre entreprise.

definity. ASSURANCE

Les polices de Definity sont souscrites par la Compagnie d'assurance Definity du Canada.

© Compagnie d'assurance Definity, 2026. Tous droits réservés. Toute propriété intellectuelle appartient à la Compagnie d'assurance Definity du Canada et/ou ses sociétés affiliées. 09-2026

Mesures à prendre immédiatement après un feu de forêt

Avant de retourner sur les lieux de votre entreprise, il est important de penser aux étapes suivantes :

- Continuez de prendre des précautions et de suivre les directives des autorités locales. Ne retournez sur les lieux que si vous en avez l'autorisation.
- Lorsqu'il est sécuritaire de retourner sur les lieux, portez un équipement de protection, y compris des bottes, des lunettes de sécurité, un masque et des gants en caoutchouc, pour nettoyer. Assurez-vous d'avoir des fournitures avec vous, comme une trousse de premiers soins, des sacs à ordures, des lampes de poche, des téléphones intelligents, des chargeurs et de l'eau.
- Effectuez une inspection visuelle du périmètre du bâtiment avant d'y entrer. Notez tout filage électrique déplacé, odeur de gaz ou débris qui pourraient tomber. Si vous remarquez des lignes électriques tombées ou une odeur de gaz, appelez votre société électrique avant d'entrer dans le bâtiment.
- Évaluez les dommages, faites l'inventaire de vos biens, prenez des photos de votre équipement et de votre matériel et communiquez avec votre cabinet de courtage.
- Testez tous les systèmes du bâtiment, y compris les systèmes électriques, mécaniques, de protection contre les incendies et d'alarme. Faites réparer ou remplacer ces systèmes, au besoin. Dans certains cas, il se peut qu'un électricien, un monteur d'installations au gaz ou un expert en protection des incendies ait besoin d'examiner les lieux.
- Nettoyez les bouches d'aspiration d'air avant de les mettre en marche.
- Communiquez avec un cabinet de conseils environnementaux pour évaluer la contamination et déterminer le niveau de nettoyage et d'assainissement requis.
- Commencez les réparations et recueillez tous les biens récupérables.
- Retirez et jetez tout contenu et mobilier endommagé.